

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, le 30 janvier 2019

Interdiction de circulation des poids lourds sur certains axes du réseau routier départemental en raison des conditions climatiques annoncées le mercredi 30 janvier

En raison des conditions climatiques prévues par Météo France, et de la décision du préfet de la zone de défense Sud-Est d'activer le « plan intempéries Rhône-Alpes Auvergne » (PIRAA), le préfet de l'Isère a décidé d'interdire par arrêté la circulation des véhicules de transport dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 7,5 tonnes, dans les deux sens de circulation, à compter du 30 janvier 2019, mesure effective immédiatement et pour une durée indéterminée sur les axes suivants :

- A51 : entre Varcès et le col du Fau ;
- RD 1075 : entre les communes de Monestier-de-Clermont et le col de la Croix-Haute ;
- RN 85 : dans la rampe de Laffrey, entre les communes de Vizille et La Mure ;
- RD 529 : entre les communes de Jarrie et La Mure ;

Les véhicules seront stockés ou feront demi-tour sous le contrôle des forces de l'ordre.

Ces mesures ne s'appliquent pas aux véhicules suivants, sous réserve de disposer d'équipements spéciaux :

- véhicules de secours et d'intervention, notamment les véhicules de dépannage des réseaux d'électricité (dont transport des groupes électrogènes) et de télécommunications,
- véhicules d'approvisionnement en matériaux de traitement de chaussée,
- véhicules de transport de voyageurs,
- véhicules assurant la collecte du lait,
- véhicules assurant la distribution du fioul domestique dans la limite de 19 tonnes de PTAC.

Conseils de prudence :

- Limitez vos déplacements au strict nécessaire.
- Soyez prudents si vous devez absolument vous déplacer. Privilégiez les transports en commun.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation (www.bison-fute.gouv.fr et www.itinisere.fr) et écoutez la radio (France bleu Isère et autoroute info 107,7) .
- Renseignez-vous sur les conditions météorologiques (www.meteofrance.com)

Contact presse :

Service communication de la Préfecture
Téléphone : 04 76 60 48 07
pref-communication@isere.gouv.fr

